

Nantes, le 26 octobre 2018

Transports - TER

Annnonce de la fermeture du guichet de Chalonnes : la Région en concertation avec la SNCF

Depuis quelques années, partout en France, la SNCF revoit sa stratégie de distribution des titres de transports et réduit les heures d'ouverture de ses guichets. Dans la région des Pays de la Loire, 33 gares seront concernées d'ici 2020, comme c'est le cas à Chalonnes pour fin 2019.

Face à cette situation, la Région a exigé et obtenu de la SNCF une méthode de travail et de concertation étroite avec les communes concernées par ces réductions d'horaires d'ouverture. D'autre part, l'évolution du schéma de distribution ne doit pas se limiter à imposer la vente dématérialisée comme unique recours, afin d'éviter toute fracture digitale.

Concrètement, la SNCF doit proposer aux Maires un bouquet de solutions innovantes et adaptées aux usagers de la gare.

Ces nouvelles modalités de distribution ne sauraient être mises en œuvre si un service de qualité équivalent et adapté aux besoins des voyageurs n'était pas assuré, notamment dans les territoires ruraux.

J'ai participé à une première réunion de concertation lundi dernier en présence des élus de Chalonnes-sur-Loire et Chemillé et de la SNCF afin de trouver ensemble des solutions satisfaisantes pour les utilisateurs de cette gare et pour faire de cette contrainte édictée par la SNCF une opportunité d'amélioration des services proposés (horaires d'accès à la vente, ouverture du bâtiment voyageur...).

J'entends rester vigilant sur les solutions qui seront retenues, dans le respect de la qualité de service aux usagers à laquelle la Région est très attachée.

Roch Brancour

Vice-président du Conseil régional en charge des Transports

CONTACT PRESSE : Sophie Ferger : sophie.ferger@paysdelaloire.fr - 02 28 20 65 30 - 07 72 21 16 97